

**Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia**

Séance du conseil de la Municipalité de la Paroisse Saint-Damase, Comté Matapédia, tenue au sous-sol du bureau municipal le mardi 6 janvier 2015 à dix-neuf heures trente (19 h 30) à laquelle étaient présents, Monsieur Jean-Marc Dumont, maire, mesdames et messieurs, Marjolaine Dubé D'Astous, Martin Carrier, Chantal Gendron et Mario Gendron, tous conseillers de cette municipalité formant quorum sous la présidence du maire.

Johanne Caron et Mélanie Bélanger, absentes

Ouverture de la séance
Résolution 01-15

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement de procéder à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

Adoptée

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 02-15

L'ordre du jour est lu, adopté et tenu ouvert sur proposition du conseiller Martin Carrier, appuyé de la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement.

Adoptée

Procès-verbal, adoption
Résolution 03-15

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement que le procès-verbal du 1^{er} décembre 2014 soit approuvé et signé.

Adoptée

Procès-verbal, adoption
Résolution 04-15

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que le procès-verbal du 17 décembre 2014 soit approuvé et signé.

Adoptée

Ouverture de la Route du Chomâge fermée l'hiver
Résolution 05-15

Considérant que la municipalité est dispensée selon la loi d'ouvrir ou d'entretenir un chemin d'hiver conduisant à des propriétés inhabitées;

Considérant que Monsieur Jean-Marc Durette, résidant et propriétaire d'immeuble à Saint-Damase demande l'ouverture cet hiver du tronçon de route appelé Route du Chomâge;

Considérant que cette route est fermée l'hiver à la circulation d'automobiles;

Considérant que plusieurs personnes ont appuyé la demande de monsieur Durette en signant une pétition pour que la municipalité procède au service de déneigement de ce tronçon de route pour la saison hivernale 2015;

Considérant que cette route relie St-Ulric et Matane;

Considérant que le service de déneigement pour cette route durant l'hiver se fera occasionnellement;

Considérant que lors d'une tempête, cette route ne sera pas déneigée en priorité, elle pourrait être déneigée seulement lorsque toutes les autres routes municipales seront parfaitement entretenues;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement :

QUE la municipalité accepte de procéder au déneigement de la Route du Chomâge sur une longueur de ± 3.5 kilomètres pour la saison hivernale 2015 ;

Que des enseignes « Déneigement occasionnel » et « Circulation à vos risques » devront être installées sur la Route du Chomâge ;

Qu' une évaluation des coûts devra être réalisée pour le service de déneigement pour l'année 2015.

Adoptée

Ouverture d'un tronçon de route du Rang 6 Est

Aucune décision n'a été prise, les membres du conseil désirent rencontrer la personne qui a fait la demande avant de se prononcer.

Contribution financière Association Sportive

Résolution 06-15

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que la municipalité verse une aide financière de deux mille dollars (2000 \$) à l'Association Sportive de St-Damase. Cette somme a été prévue dans les prévisions budgétaires 2014.

Adoptée

Gagnants concours « Décorations de Noël »

Résolution 07-15

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que la municipalité verse un montant de 20 \$ aux gagnants du concours « Décoration de Noël 2014 » et défraie le coût du kilométrage soit 0.40 \$ du kilomètre à madame Hélène Ouellet pour l'utilisation de son véhicule. Les gagnants sont :

**Village : Vallier Lavoie
Yves D'Astous**

**Rangs : Ronald Harrison
Robin Leblanc**

Adoptée

Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Amélioration du 6^e Rang Ouest, du 9^e Rang Est et 7^e Rang Est

Circonscription électorale de Matane-Matapédia

Dossier n° 00021331-2 – 07105 (01) – 2014-09-10-87

Résolution 08-15

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement que le conseil municipal approuve les dépenses au montant de 52 015.40 \$ pour les travaux exécutés par Les entreprises A&D Landry inc. et Les Entreprises Yvon D'Astous et fils inc. sur les chemins municipaux pour une subvention accordée de 20 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier. Les travaux réalisés sont du rechargement de gravier, creusage de fossés et remplacement de ponceaux.

6 ^e Rang Ouest :	10 980.11 \$
7 ^e Rang Est :	19 980.48 \$
9 ^e Rang Est :	21 054.81 \$

Adoptée

Augmentation salariale

Administration

Résolution 09-15

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement que le salaire de madame Colette D'Astous, directrice générale et secrétaire-trésorière soit majoré de 25 \$/ semaine et que le salaire de madame Rollande Ouellet soit majoré de 0,50 ¢/heure à compter du 1^{er} janvier 2015.

Adoptée

Augmentation salariale

Francis Bélanger

Résolution 10-15

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que le salaire de monsieur Francis Bélanger soit majoré de 1,00 \$/heure à compter du 1^{er} janvier 2015. Cette augmentation salariale sera inscrite sur la liste des salaires pour l'année 2015.

Adoptée

Demande d'une dérogation mineure

Aucune décision n'a été prise.

Préparation d'un plan et devis pour rénovation
extérieure et intérieure du bureau municipal
Résolution 11-15

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement que la municipalité autorise la directrice générale à mandater Martin Barriault, technicien en architecture pour la préparation d'un plan et devis pour la rénovation extérieure et intérieure (rez-chaussée) du bureau municipal.

Adoptée

Achat d'un gun à air ¾
Résolution 12-15

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la municipalité fasse l'acquisition d'un gun à air ¾ pour le garage municipal.

Adoptée

Achat d'un souffleur à neige usagé Beaulieu
Résolution 13-15

Considérant que le souffleur à neige de marque Blanchette des années 1970 ne pouvait être installé sur le tracteur New Holland, plusieurs modifications devaient être apportées et le coût d'installation était trop élevé;

Considérant que la municipalité devait procéder à l'achat d'un nouveau souffleur à neige usagé pour remplacer le souffleur de marque Blanchette;

Considérant que des recherches ont été faites sur internet et auprès de fournisseur;

Considérant que la municipalité doit faire l'acquisition d'un nouveau souffleur à neige pour offrir un meilleur service de déneigement sur tout le territoire de la municipalité.

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité procède à l'achat de **gré à gré** d'un souffleur à neige usagé de marque Beaulieu, modèle SV 1200 avec chute télescopique à Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu inc. de Rimouski, pour la somme de vingt-quatre mille cent quarante-quatre dollars et 75 (24 144,75 \$) taxes incluses. Cette dépense sera affectée au poste de grand-livre 03 60 000 725 prévue à même les prévisions budgétaires 2015.

Corporation de Développement et d'Urbanisme
Installation d'une garde-robe à la salle paroissiale
Résolution 14-15

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que la municipalité demande à monsieur Clermont Miousse pour la construction d'une garde-robe à la salle paroissiale pour l'entreposage d'équipements et accessoires.

Adoptée

Comptes du mois
Résolution 15-15

FOURNISSEUR	# FACT	DESCRIPTION	TOTAL
ADMINISTRATION			
Desjardins Financière	231 951 024	Assurance collective	417.81 \$
PG Solutions	CESA15246	Entretien	4 587.50 \$
Alimentation St-Damase	122 806	buffet froid conseil municipal	129.50 \$
Impressions Verreault	17 682	50 livrets rapport de vérificat	275.94 \$

Médias Transcontinental	AP001083	avis dérogation mineure	200.06 \$
MRC de la Matapédia	14 613	Mise à jour	1 146.70 \$
Alain Carrier	1	enseigne (aurevoir) entrée village	750.00 \$
TOTAL			7507.51 \$
VOIRIE MUNICIPALE-SQ-INCENDIE			
Pétroles BSL	35 515 932	huile a chauffage	362.57 \$
Pétroles BSL	35 336 163	huile a chauffage	340.83 \$
Pétroles BSL	35 213 287	huile a chauffage	326.29 \$
TOTAL			1 029.69 \$
DÉNEIGEMENT ET ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION			
Pétroles BSL	35 156 151	diesel clair	1 939.61 \$
Pétroles BSL	35 336 181	diesel clair	1 854.50 \$
Centre du Camion J.L.	bc10353	réparer fan clutch Sterling	1 407.96 \$
Matériaux G. Ouellet	89 409	batche clair, serrure, clés	141.19 \$
Atel. Léopold Desrosiers	32 531	Panneau D-230-1	31.46 \$
Centre du Camion Denis	FE79941	filtre à l'huile, Western	158.10 \$
Équipements Sigma	02-215630	Peigne, boulon, nez	636.98 \$
Ent. A&D Landry inc.	2843	Déneigem. salle, bureau, usine	609.37 \$
Ent A&D Landry inc.	2841	abrasif et backoe	5 841.06 \$
Ent. A&D Landry inc.	2842	charger camion à sel	326.53 \$
Centre du Camion Denis	fe80065	crédit old core	(316.20 \$)
Carquest	11 338 277 300	Bolt	2.07 \$
Carquest	11 338 277 237	Syntec 5W30 51	58.23 \$
Carquest	11 338 277 210	Rondelle, écrou, noix hexagonale	77.29 \$
Équip. Pierre-Paul Beaulieu	25 374	Tambour, fan, chaine, vis, seal	4 713.08 \$
Équip. Pierre-Paul Beaulieu	25 375	Gear, teflon de tambour	428.29 \$
Ent. Yvon D'Astous	4251	Location loader, peser sel/ gravier	57.49 \$
Ent. Yvon D'Astous	4229	Hose 3/4 4 brins	27.82 \$
Ent. Yvon D'Astous	4230	Fabriquer hose	33.11 \$
TOTAL			18 027.94 \$
AQUEDUC ET ÉGOUT			
Automation D'Amours	3489	Calibrer débitmètre	244.33 \$
Automation D'Amours	3396	Mise à jour	204.66 \$
Automation D'Amours	3636	Réparer pare-feu	390.92 \$
Municipalité BDS	157	Frais de cellulaire	180.00 \$
Carquest	11 338 277 329	Stéthoscope	26.39 \$
TOTAL			1 046.30 \$
RÉCUPÉRATION ET ORDURES			
Groupe Bouffard	220 487	Collecte des matières résiduelles	1 729.14 \$
TOTAL			1 729.14 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME			
TOTAL			0.00 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE			
Pétroles BSL	35 515 941	huile a chauffage	301.35 \$
Matériaux G. Ouellet	89 409	crochet vestiaire	5.79 \$
Dickner	611	Essui-tout, sacs, kleenox, pap-hyg	184.65 \$
Construction R. St-Laurent	475	stabilisation plancher salle	1 437.19 \$
TOTAL			1 928.98 \$
ACHAT BIENS-TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT ET FRAIS DE FINANCEMENT			
Roche	200 414	Honoraires professionnelles	2 858.55 \$
Équip. Pierre-Paul Beaulieu	25 593	souffleur à neige usagé	24 144.75 \$
TOTAL			27 003.30 \$

TOTAL DÉPENSES MOIS COURANT	31 269.56 \$
TOTAL DÉPENSES TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT	27 003.30 \$
GRAND TOTAL DU MOIS	<u>58 272.86 \$</u>

COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2014			
FOURNISSEUR	MONTANT	DÉTAILS	
SALAIRE BRUT	2 700.00 \$	Colette D'Astous	
	413.40 \$	Rollande Ouellet	
SAAQ	626.86 \$	Immatriculation TV 140	
Postes Canada	69.12 \$	Média Postes	
SAAQ	630.06 \$	immatriculation TV 145	
Hydro-Québec	2 564.87 \$	Bâtiments et autres	
Hydro-Québec	265.67 \$	Éclairage public	
Caisse Pop.	835.21 \$	remise fédérale	
TOTAL	<u>8 105.19 \$</u>		

Adoptée

Roche Ltée
Mise aux normes des installations d'eau potable
Honoraire professionnel-gérance de projet
Facture n° 200 414
Résolution 16-15

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase autorise le paiement de la facture n° 200414 de la firme Roche Ltée au montant de 2 858.55 \$ taxes incluses pour gérance de projet et honoraires professionnels dans le cadre du projet de la mise aux normes des installations d'eau potable. La dépense nette sera affectée au programme TECQ 2014-2018.

Adoptée

Construction Renaud St-Laurent
Facture n° 475
Résolution 17-15

Suite au rapport d'évaluation de la salle paroissiale émis par le service de Génie de la MRC de La Matapédia, des réparations ont été apportées au bâtiment. Il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le paiement pour la facture n° 475 au montant de 1 437.19 \$ pour la stabilisation du plancher et de la toiture de la salle à Construction Renaud St-Laurent.

Adoptée

Levée de la séance
Résolution 18-15

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous de clore la séance à 22 h 5.

Jean-Marc Dumont, maire

Colette D'Astous, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire